LA CONSTRUCTION DU LEXIQUE FRANÇAIS

Principes de morphologie dérivationnelle

Nouvelle édition actualisée



Denis APOTHÉLOZ

OPHRYS

COLLECTION L'ESSENTIEL FRANÇAIS

LA CONSTRUCTION DU LEXIQUE FRANÇAIS

Principes de morphologie dérivationnelle

Nouvelle édition actualisée

Denis APOTHÉLOZ

OPHRYS

Collection L'Essentiel français, dirigée par Catherine Fuchs

Formes et notions

La construction du lexique français, par Denis Apothéloz
L'orthographe française : histoire, description, enseignement, par Jean-Christophe Pellat
Les chaînes de référence en français, par Catherine Schnedecker
La transitivité verbale en français, par Meri Larjavaara
L'intensité et son expression en français, par Clara Romero
L'expression de la manière en français, par Estelle Moline et Dejan Stosic
La ponctuation en français, par Jacques Dürrenmatt
La comparaison et son expression en français, par Catherine Fuchs
Les déterminants du français, par Marie-Noëlle Gary-Prieur
Le discours rapporté en français, par Laurence Rosier
Les verbes modaux en français, par Xiaoquan Chu
Les temps de l'indicatif en français, par Gérard Joan Barceló et Jacques Bres
Le nom propre en français, par Sarah Leroy
Le gérondif en français, par Odile Halmøy
La préposition en français, par Ludo Melis
Le conditionnel en français, par Pierre Haillet
La référence et les expressions référentielles, par Michel Charolles
Le subjonctif en français, par Olivier Soutet
Les noms en français, par Nelly Flaux et Danielle Van de Velde
La cause et son expression en français, par Adeline Nazarenko
L'intonation : le système du français, par Mario Rossi
Les stéréotypes en français, par Charlotte Schapira
L'adjectif en français, par Michèle Noailly
Les constructions détachées en français, par Bernard Combettes
L'espace et son expression en français, par Andrée Borillo
Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit, par Pierre Le Goffic
Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment, par Claude Guimier
Les expressions figées en français, par Gaston Gross
Les ambiguïtés du français, par Catherine Fuchs
La concession en français, par Mary-Annick Morel
La conséquence en français, par Charlotte Hybertie

Variétés du français

La variation sociale en français, par Françoise Gadet
Approches de la langue parlée en français, par Claire Blanche-Benveniste, nouvelle édition de Frédéric Sabio
Le français au Québec et en Amérique du Nord, par France Martineau, André Thibault, et Wim Remysen
Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle, par Françoise Gadet
Décrire le français parlé en interaction, par Véronique Traverso
Le français au contact d'autres langues, par Françoise Gadet et Ralph Ludwig
Les créoles à base française, par Marie-Christine Hazaël-Massieux
Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement, par Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.)
Les expressions verbales figées de la francophonie, par Béatrice Lamiroy (dir.)
Le français en diachronie, par Christiane Marchello-Nizia

Outils et ressources

Rédiger un mémoire de recherche en français, par Sylvie Garnier et Pauline Haas
Dictionnaire des verbes du français actuel, par Ligia-Stela Florea et Catherine Fuchs
Répertoire des noms propres à l'origine de mots du français, par Claude Guimier
Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture, par Jean Pruvost
Lexique raisonné du français académique, Tome 1, par Catherine Fuchs et Sylvie Garnier
Grammaire de la subordination en français, par Pierre Le Goffic
Lire un texte académique en français, par Lita Lundquist
Rédiger un texte académique en français, par Sylvie Garnier et Alan D. Savage
Construire des bases de données pour le français, par Benoît Habert
Dictionnaire pratique de didactique du FLE, par Jean-Pierre Robert
Instruments et ressources électroniques pour le français, par Benoît Habert

Préface de la deuxième édition

Près d'un quart de siècle s'est écoulé depuis la première édition de cet ouvrage. Une réédition n'était donc pas concevable sans une assez sérieuse mise à jour, tenant compte en particulier de l'évolution et des développements récents de la discipline. Pour cette raison, certaines sections de l'édition de 2002, jugées aujourd'hui peu utiles, ont été raccourcies voire supprimées, tandis que d'autres ont été ajoutées ou davantage développées. La répartition des matières dans les différents chapitres a subi elle aussi plusieurs réaménagements, surtout à partir du Chapitre IV, c'est-à-dire de la présentation du système dérivationnel du français. L'ouvrage comporte maintenant un chapitre supplémentaire, consacré à la morphologie évaluative et à la variation diaphasique (Chapitre VII). Certaines sections de chapitres, comme celle traitant de la préfixation *in-* (Chapitre IV, § 2.2), ou celles consacrées à la lexicalisation et aux formations dites parasynthétiques (Chapitre V, § 6 et 7) ont été complètement repensées et réécrites. Il en va de même du Chapitre VI, dédié à la dérivation non affixale (conversion). Les tableaux des principaux affixes du français sont maintenant donnés en annexe de l'ouvrage, immédiatement à la suite du dernier chapitre.

Je tiens tout particulièrement à remercier Catherine Fuchs, directrice de la collection, qui m'a aimablement sollicité pour la réédition de cet ouvrage.

ALPHABET PHONÉTIQUE

Voyelles			Consonnes			Semi-voyelles (glides)		
i	nid	/ni/	p	peau	/po/	j	hier	/jɛʁ/
e	né	/ne/	b	beau	/bo/	w	ouate	/wat/
ɛ	naître	/nɛtʁ/	t	tu	/ty/	ɥ	huit	/ɥit/
a	nappe	/nap/	d	du	/dy/			
ɔ	or	/ɔʁ/	k	coq	/kɔk/			
o	eau	/o/	g	goût	/gu/			
u	loup	/lu/	f	faim	/fɛ̃/			
y	lu	/ly/	v	vain	/vɛ̃/			
ø	peu	/pø/	s	sel	/sɛl/			
œ	peur	/pœʁ/	z	zèle	/zɛl/			
ə	petit	/pəti/	ʃ	champ	/ʃɑ̃/			
ɛ̃	bain	/bɛ̃/	ʒ	gens	/ʒɑ̃/			
ɑ̃	banc	/bɑ̃/	m	mou	/mu/			
ɔ̃	bon	/bɔ̃/	n	nous	/nu/			
œ̃	un	/œ̃/	ɲ	bagne	/baɲ/			
			ŋ	ring	/ʁiŋ/			
			l	lit	/li/			
			ʁ	rit	/ʁi/			

CHAPITRE I

Introduction et notions de base

1. Champ de la morphologie

Un consensus assez général règne parmi les linguistes pour considérer que le champ de la morphologie s'organise de la façon suivante. Tout d'abord, on oppose la morphologie **flexionnelle**, dont le domaine est constitué par les variations formelles que subissent certains mots en rapport avec leur fonction dans la phrase (conjugaison, déclinaison, genre et nombre), et la morphologie **lexicale**, qui s'intéresse à la structure interne des unités lexicales (lexèmes). À l'intérieur de la morphologie lexicale, on distingue la morphologie **dérivationnelle** (ou **constructionnelle**), qui s'intéresse à la construction des mots et en particulier aux opérations d'affixation dérivationnelles, et la **morphophonologie**, qui étudie les configurations phonologiques et prosodiques des morphèmes et des mots. Dans cette nomenclature interne à la discipline, il existe à l'intérieur de la morphologie lexicale un domaine qui n'a pas reçu d'appellation disciplinaire : celui des mots composés. Leur étude ne relève en effet ni à proprement parler de la morphologie dérivationnelle ni de la morphophonologie. Cette lacune se reflète dans le présent ouvrage dans la mesure où le domaine des mots composés n'y est présenté que succinctement (ci-dessous, § 7.4), mais pas réellement traité. Plusieurs ouvrages de lexicologie abordent de façon assez approfondie la question de la composition (par ex. Lehmann & Martin-Berthet 2018).

L'essentiel de ce livre est donc consacré aux mécanismes de la **dérivation affixale** et **non affixale** (ou **conversion**). La perspective adoptée se veut essentiellement descriptive, avec une attention particulière accordée aux aspects pragmatiques des faits morphologiques. Par "pragmatique", on entend ici la relation que les locuteurs entretiennent avec le système morphologique et lexical de leur langue. Ce choix explique que certains

phénomènes habituellement considérés comme marginaux dans ce genre d'ouvrage font ici l'objet d'un exposé relativement approfondi.

C'est par exemple le cas des processus désignés habituellement par les termes de lexicalisation, de remotivation, de recomposition morphologique (mécoupure et coalescence d'affixes), ou d'autres processus encore qui sont à la frontière de la synchronie et de la diachronie.

C'est également le cas de la distinction entre oral et écrit. Si l'un des acquis de la linguistique telle qu'elle s'est développée à partir des travaux de F. de Saussure est le principe de la primauté de la langue parlée, il n'en demeure pas moins que l'omniprésence de l'écrit, et le rapport particulier qu'entretiennent les usagers du français avec l'orthographe, ont certaines conséquences sur la façon dont nous appréhendons le système morphologique de notre langue. Parmi ces conséquences, il y a l'existence d'une sorte de système morphologique second, fondé sur le substrat orthographique, qui se superpose au système morphologique premier et "naturel" fondé sur le substrat oral. Un court chapitre final est consacré à cette question.

2. Signe linguistique, morphème et mot

Les ouvrages de linguistique définissent généralement la morphologie comme l'étude de la structure interne des mots. Ils opposent cette discipline à la syntaxe, en caractérisant cette dernière comme l'étude des principes régissant la combinaison des mots dans la construction des phrases. Cette définition de la morphologie repose donc entièrement sur la notion de mot. Or, en dépit des apparences, cette notion est assez fragile. Pour cette raison et pour d'autres qu'il n'est pas possible de développer ici, certains linguistes ont mis en doute l'autonomie des faits morphologiques, considérant qu'ils relèvent, avec les faits syntaxiques, d'un seul et même domaine : la morphosyntaxe. Saussure lui-même a exprimé un point de vue similaire. D'autre part, beaucoup de linguistes préfèrent à la notion de mot celle de morphème, qui est plus rigoureuse et permet d'analyser la chaîne parlée ou écrite selon des critères explicites et décidables. Nous reviendrons plus loin sur les difficultés que pose la notion de mot.

Un **morphème** est la plus petite unité formelle dotée d'un sens ; on dit aussi que c'est une unité significative minimale. "Sens" renvoie aussi bien à ce qu'on entend quand on demande par exemple "Quel est le sens du mot

CHAPITRE II

Mot simple et mot construit

Le but de ce chapitre est double. D'une part, présenter l'essentiel des principes de l'analyse morphologique, en particulier de la segmentation des lexèmes en morphèmes et de l'identification des morphèmes comme unités. D'autre part, introduire la notion de variation morphologique et définir la notion d'allomorphie.

1. Principes de l'analyse morphologique

Par "analyse morphologique" nous désignerons une procédure explicite et raisonnée permettant d'établir si un mot est **simple** (constitué d'un seul morphème) ou **construit** (dérivé, constitué de plusieurs morphèmes) et, dans cette seconde éventualité, d'en dégager les morphèmes. C'est donc principalement de méthode de segmentation qu'il sera question ici. Pour l'essentiel, trois principes guident cette procédure.

1) Pour s'assurer si un segment d'un mot est ou non un morphème, il faut d'abord se demander si ce segment se retrouve dans d'autres mots de la langue, combiné ou non avec d'autres morphèmes mais doté du même signifié et du même signifiant (cette clause du "même" signifié et du "même" signifiant doit toutefois être nuancée, comme nous le verrons plus bas).

2) Il faut également que le signifié du dérivé supposé résulte de la composition du signifié des morphèmes qui le constituent. Ce principe est connu sous le nom de **compositionnalité**.

3) Il faut enfin que les segments identifiés ainsi soient minimaux, c'est-à-dire ne soient pas eux-mêmes décomposables en segments plus petits dotés d'un signifié propre.

Un exemple fera comprendre comment fonctionnent ces principes. Soit le verbe *détordre*. Son signifié peut être glosé approximativement comme 'remettre dans son état d'origine un objet qui a été (ou qui s'est) tordu'. D'un

point de vue formel, la confrontation de ce verbe, d'une part avec *tordre*, d'autre part avec *défaire*, *dévisser*, *dégeler* et d'autres verbes semblables, permet de dégager deux segments : *dé-* et *-tordre*. Ces deux segments satisfont aux trois principes indiqués. En effet :

– d'une part, la comparaison des signifiés de *détordre* et de *tordre* indique que c'est le même segment *tordre* qu'on trouve dans les deux verbes ;

– d'autre part, la confrontation du signifié de *détordre*, *défaire*, *dévisser*, *dégeler* indique que c'est le même segment *dé-* qui se trouve dans chacun de ces verbes et y produit le même effet sémantique, comme le suggèrent les gloses suivantes :

détordre :	'remettre dans son état d'origine un objet qui a été tordu'
défaire :	'réduire ce qui était construit ou assemblé à l'état d'éléments'
dévisser :	'défaire ce qui est vissé'
dégeler :	'faire fondre ce qui est (ou a été) gelé'

La préfixation en *dé-* a des effets sémantiques assez complexes, qu'on pourrait décrire approximativement en disant qu'ils consistent en une certaine annulation. *Dé-* permet de construire, à partir d'un verbe, un verbe antonyme. On peut caractériser la relation d'antonymie dont il est question ici de la façon suivante : les deux verbes impliqués dans cette relation décrivent un changement d'état, chacun désignant un changement qui annule l'effet de l'autre (cf. *tordre*/*détordre*, *faire*/*défaire*, *visser*/*dévisser*, *geler*/*dégeler*). La préfixation en *dé-* construit donc un "antonyme directionnel" de sa base (Apothéloz 2007).

Par ailleurs, le signifié de *détordre* résulte bien de la composition de celui de *tordre* et de celui de *dé-* tel qu'il vient d'être décrit. Compte tenu du fait que *tordre* et *dé-* ne peuvent pas à leur tour être segmentés en unités significatives plus petites, il s'agit bien de morphèmes. Si l'on fait abstraction du flexif d'infinitif, la forme *détordre* comporte donc deux morphèmes.

Ce raisonnement montre que le principe fondamental de l'analyse morphologique d'un lexème est la mise au jour des *rapports formels que ce lexème entretient en synchronie avec d'autres lexèmes de la langue*. Cela revient à définir un lexème construit comme un lexème que sa structure interne met en rapport avec d'autres lexèmes de la langue. Nous utiliserons plus loin l'expression

CHAPITRE V

La dérivation affixale

La dérivation affixale est l'un des trois mécanismes majeurs de la formation des lexèmes en français, à côté de la composition et de la dérivation non affixale. Le problème relativement délicat de la distinction entre dérivation et composition a été discuté au Chapitre I, de sorte que nous n'y reviendrons pas ici. Quant à la dérivation non affixale, ou conversion, elle fait l'objet du Chapitre VI.

1. Affixes transcatégoriels et affixes intracatégoriels

On distingue habituellement deux grands types d'opérations de dérivation morphologique en français :

– d'une part, celles qui modifient la catégorie syntaxique de la base, par exemple un adjectif en verbe (ou l'inverse), un verbe en nom (ou l'inverse), etc., cette transformation catégorielle s'accompagnant la plupart du temps de modifications sémantiques ;

– d'autre part, celles qui ne modifient pas la catégorie syntaxique de la base mais son signifié.

On qualifiera le premier type de dérivation de **transcatégorielle**, et le second d'**intracatégorielle** (on dit aussi, respectivement, "hétérocatégoriel" et "homocatégoriel")[1].

Qu'elles soient transcatégorielles ou intracatégorielles, certaines dérivations peuvent opérer sur des bases de différentes catégories. Par exemple, la dérivation intracatégorielle marquée par *sur-* peut opérer sur des noms (*surtaxe*), des adjectifs (*surdoué*) ou des verbes (*surévaluer*) ; et celle marquée par le suffixe *-isme*, qui peut être intracatégorielle ou

[1] La distinction qu'avait proposée il y a longtemps Kuryłowicz (1936) entre "dérivation syntaxique" et "dérivation lexicale" recoupe approximativement celle que nous faisons ici.

transcatégorielle, opère régulièrement sur des noms communs ou des noms propres (*banditisme*, *marxisme*), des adjectifs (*modernisme*), des verbes (*suivisme*), des syntagmes (*jusqu'au-boutisme*), voire des propositions (*je-m'en-foutisme*).

L'opinion est assez répandue qu'il y a en français, à l'égard de cette distinction, une répartition fonctionnelle stricte entre préfixation et suffixation : les dérivations préfixales seraient intracatégorielles, et les dérivations suffixales transcatégorielles ou intracatégorielles (cf. par ex. Dubois 1962, Chevalier *et al.* 1989). Toutefois certains morphologues, s'appuyant sur des exemples comme *mine antichar*, *revêtement antipoussière*, *complexe multisalles*, etc., considèrent que certaines préfixations peuvent être transcatégorielles (cf. Corbin 1987). Le préfixe *anti-* serait intracatégoriel dans *antihéros*, mais transcatégoriel dans *antichar* (dans la mesure où *antichar* est considéré comme adjectif). On reviendra plus loin sur cette question (§ 7.4).

N.B. – Dans les listes d'affixes données à la fin de ce volume, nous avons pris le parti de présenter les préfixes sous une seule rubrique, celle des affixes intracatégoriels.

2. Les dix types majeurs de dérivations affixales

Les catégories grammaticales majeures concernées par la dérivation affixale sont : les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Chacune de ces catégories peut fonctionner soit comme base d'une dérivation, soit comme catégorie d'arrivée, à l'exception des adverbes, qui ne peuvent être que catégorie d'arrivée. Autrement dit, il existe des opérations de dérivation permettant : d'un nom, d'un verbe ou d'un adjectif, de dériver un nom, un verbe ou un adjectif, soit 9 types d'opérations, auxquelles il faut ajouter celle permettant de dériver un adverbe d'un adjectif. Si l'on s'en tient à ces quatre catégories majeures, il existe donc 10 types d'opérations de dérivation. Il n'existe aucune opération permettant de dériver quoi que ce soit d'un adverbe.

Cependant, d'autres catégories peuvent également servir de base à une dérivation, en particulier les noms propres (*voltairien*, *bonapartiste*), les onomatopées (*ronronner*, *froufrouter*), les interjections (*bigrement*, *foutrement*), les pronoms (*tutoyer*, *vousoyer*), ainsi que des syntagmes ou des propositions (*jusqu'au-boutiste*, *je-m'en-foutisme*).

Les dérivations dont la base est un syntagme, une interjection, une proposition ou tout élément susceptible de constituer un énoncé autonome

CHAPITRE IX

Vers une morphographie. L'appréhension du système morphologique à travers l'orthographe

1. La graphie comme idéogramme

L'un des acquis de la linguistique telle qu'elle s'est développée à partir des travaux de F. de Saussure est le principe de la primauté de la langue parlée. Ce principe implique que la langue écrite est une réalité seconde, et que l'écriture est essentiellement un moyen de représenter la parole. Diverses raisons peuvent cependant conduire à nuancer ce principe. Celles qui vont nous retenir ici concernent évidemment la morphologie.

Le rôle de l'écrit, son omniprésence et son importance dans notre culture et notre environnement linguistique ne sont plus à démontrer. La conséquence de cette situation est que le signifiant, c.-à-d. la face sensible du signe linguistique, tend à être associé non pas seulement à des empreintes auditives (phonèmes, schémas prosodiques), mais également à des empreintes visuelle (graphies). Ainsi, en fin de verbe, nous associons mécaniquement la graphie *-ent* au signifié '3e personne du pluriel', alors même que ces trois lettres ne donnent lieu à aucune prononciation. Cette association révèle que, moyennant un certain contexte, la graphie *-ent* fonctionne comme une empreinte visuelle porteuse d'un signifié grammatical, ce qu'on peut appeler un morphographème. Quand il y a homographie, ces associations peuvent bien sûr s'avérer erronées, par exemple avec des formes comme *couvent* ou *affluent* (verbe ou nom), mais elles n'en sont pas moins bien réelles et généralement efficaces.

En français, beaucoup de morphèmes flexionnels fonctionnent ainsi en association étroite avec un morphographème. Par exemple :

– le pluriel des noms et des adjectifs, qui, à l'exception des cas où il donne lieu à une liaison, n'a d'existence que visuelle grâce au 's' ou au 'x' orthographiques ;

– le 'e' final du féminin de beaucoup d'adjectifs (*froide*, *petite*), qui lui aussi n'est pas prononcé ;

– les graphies *-ons*, *-ez*, *-ont*, pour les trois personnes du pluriel des verbes ;

– la différence entre les 1res personnes du singulier du futur et du conditionnel (*ferai* / *ferais*) qui, pour une majorité de locuteurs du territoire francophone européen, n'est plus marquée qu'orthographiquement[1] – la tendance étant de généraliser la prononciation avec la finale /e/.

Cette morphologisation de l'orthographe, qui n'est bien sûr que partielle, est due au fait que le français, bien qu'ayant un système d'écriture de type phonographique[2], a une orthographe qui ne reflète que partiellement le substrat phonologique. D'où, entre autres : des graphies qui, comme on vient de le voir, notent une séquence qui ne correspond à rien de prononcé ; des graphies multiples pour un même phonème (la voyelle /ɑ̃/ notée *an*, *en*, *ant*, *ent*, …) ; ou encore des graphies associées à plusieurs phonèmes ('c' note tantôt /s/ tantôt /k/, 's' tantôt /s/ tantôt /z/…).

Ces faits sont responsables de nombreuses homophonies, en particulier avec les mots monosyllabiques :

sain, *saint*, *sein*, *ceint*, *cinq*, *seing*
air, *aire*, *ère*, *hère*, *erre*

[1] Selon Avanzi & Véron (2019), la distinction /e/ vs. /ɛ/ en finale de mot est maintenue en Belgique, en Franche-Comté et dans la moitié septentrionale de la Suisse romande.

[2] Un système d'écriture est dit **phonographique** si les signes utilisés représentent analytiquement le signifiant langagier oral. Il existe deux types principaux d'écritures phonographiques : les écritures **syllabiques**, dans lesquelles l'unité est la syllabe, et les écritures **alphabétiques**, dans lesquelles l'unité est le phonème. À ces deux systèmes s'opposent les écritures dites idéographiques, dont l'unité est l'idéogramme. Un idéogramme est une représentation graphique d'un concept, correspondant par exemple à un lexème ou à un morphème. Il est important de ne pas confondre système d'écriture et orthographe. Un système d'écriture se caractérise par le niveau de la structure langagière qu'il représente (le phonème, la syllabe, le morphème, etc.), tandis que l'orthographe renvoie à un ensemble de conventions de notations propres à une langue et ne concerne que les systèmes phonographiques. Les conventions orthographiques du français, de l'espagnol et de l'anglais sont différentes, mais ces langues utilisent le même système d'écriture (alphabétique). En revanche, elles n'utilisent pas le même système d'écriture que, par exemple, le japonais, qui combine les systèmes idéographique et phonographique.

GLOSSAIRE

Affixation
Opération de dérivation ou de flexion produite au moyen d'un affixe.

Affixe
Morphème dont la fonction est soit de dériver un mot à partir d'un autre mot (affixe dérivationnel), soit de fléchir un mot, verbe, nom ou adjectif principalement (affixe flexionnel).

Allomorphe
Variante d'un morphème (morphe) conditionnée par le contexte. Ce type de variation est appelé "allomorphie".

Analogie : voir "Régularisation".

Aphérèse
Réduction d'un mot par la gauche, par exemple *xactement* pour *exactement*.

Apocope
Réduction d'un mot par la droite, par exemple *expo* pour *exposition*.

Assimilation
Modification que subit un phonème dans un mot, par influence d'un ou plusieurs phonème(s) contigu(s) ou voisin(s), au terme de laquelle la différence entre les deux est réduite ou supprimée. Exemple : la transformation du /d/ en /t/, par perte du voisement, dans la prononciation de *médecin*, par influence du /s/ qui suit. Le processus inverse est appelé "dissimilation".

Base

Lexème sur lequel opère une dérivation. Voir aussi "Radical".

Coalescence

En morphologie, processus évolutif au terme duquel une séquence de plusieurs morphèmes est progressivement interprétée et traitée comme un seul morphème.

Compositionnalité

En lexicologie, propriété d'un dérivé consistant dans le fait que son sens est partiellement ou complètement déductible du sens des morphèmes qui le composent.

Concaténation

En morphologie, opération consistant à juxtaposer linéairement deux ou plusieurs morphèmes, notamment pour former un mot.

Connotation

Composante du sens de certains mots qui n'a pas d'effet sur leur dénotation (voir ce mot), c'est-à-dire sur leur valeur désignative. On dira par exemple que *bagnole* et *auto* ont la même dénotation, mais divergent du point de vue de leur sens connotatif.

Conversion

En morphologie, opération de dérivation ne faisant usage d'aucun affixe et consistant à modifier la catégorie grammaticale de la base (convertir un verbe en nom, un nom en adjectif, etc.), par exemple *(il) drague* → *la drague*. On dit aussi "dérivation non affixale".

Dénotation

Ensemble des objets ou des concepts (pour un nom), des procès (pour un verbe) ou des qualités (pour un adjectif) qu'un mot est susceptible de désigner compte tenu de son sens. "Dénotation" s'oppose à "connotation".

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la deuxième édition **5**

Alphabet phonétique **6**

CHAPITRE I : Introduction et notions de base **7**

1. Champ de la morphologie **7**

2. Signe linguistique, morphème et mot **8**

3. Problèmes posés par la notion de mot **12**

3.1. La cohésion interne du mot 13

3.2. Le mot graphique 15

3.3. Lexème, mot-forme, forme de citation 16

4. Types de morphèmes **17**

5. Flexion et dérivation **20**

6. Base, radical et racine **23**

7. Principaux mécanismes de formation des lexèmes **25**

7.1. L'emprunt 25

7.2. La dérivation affixale 26

7.3. La dérivation non affixale 26

7.4. La composition 27

7.5. La troncation 30

7.6. La siglaison 30

7.7. Le mot-valise 31

8. Notations et conventions **32**

CHAPITRE II : Mot simple et mot construit **35**

1. Principes de l'analyse morphologique **35**

2. Morphe et morphème **38**

3. La variation morphologique **39**

3.1. Variation libre, indépendante de l'environnement linguistique 39

3.2. Variation optionnelle, simple ou multiple, conditionnée par l'environnement linguistique 40
3.3. Variation conditionnée, avec distribution complémentaire : l'allomorphie 41
3.4. Allomorphie morphophonologique et allomorphie morphologique 43
3.5. Allomorphies multiples 45

CHAPITRE III : Les allomorphies à consonne latente 47

1. Exposé du problème 47

2. Une consonne comme morphème flexif du féminin ? 48

3. L'hypothèse d'un morphème soustractif 50

4. La règle de troncation de Schane-Dell 51
4.1. Principe et conditions 51
4.2. Le morphème flexif du féminin /-ə/ 55
4.3. Le morphème dérivationnel verbal /-ə/ 56
4.4. Commentaires 57

5. Les consonnes latentes dans les phonologies plurilinéaires 58

6. La notion d'espace thématique 62

CHAPITRE IV : Problèmes de l'analyse morphologique 65

1. La notion de diagrammaticité 65
1.1. La compositionnalité du sens 66
1.2. La productivité des constituants 67
1.3. La transparence formelle et la prégnance perceptive 68

2. Principales causes d'une baisse de la diagrammaticité 69
2.1. Écart entre le sens prédictible et le sens effectif 69
2.2. Cas particulier du préfixe *in-* 70
2.3. Existence de plusieurs parcours dérivationnels 74
2.3.1. Exposé du problème 74
2.3.2. Concurrence entre bases 76
2.4. Coalescence d'affixes et autres phénomènes de recomposition 77
2.5. Affixation sémantiquement vide : les intégrateurs paradigmatiques 81
2.6. Orphelinisation du dérivé 82
2.7. Troncations et adjonctions 83

3. Faux dérivés, pseudo-morphèmes, mots complexes non construits et bases à attestation problématique 84

3.1. Faux dérivés 84
3.2. Pseudo-morphèmes et mots complexes non construits 85
3.3. Bases à attestation problématique 86

4. En guise de conclusion 86

CHAPITRE V : La dérivation affixale 89

1. Affixes transcatégoriels et affixes intracatégoriels 89

2. Les dix types majeurs de dérivations affixales 90

3. Deux types de suffixations intracatégorielles 92

4. Homonymies de construction 94

5. Concurrence entre affixes 95
5.1. Spécialisation sémantique 96
5.1.1. Les nominalisations déverbales 96
5.1.2. Les nominalisations déverbales en *-age* et en *-ment* 97
5.2. Régulation morphophonologique 98

6. Sens constructionnel et sens effectif(s) : la notion de lexicalisation 100
6.1. L'attrition (perte, usure) de la compositionnalité 101
6.1.1. Obsolescence de la base 101
6.1.2. Modification touchant la forme du lexème 102
6.1.3. Modification touchant le signifié du lexème, spécialisation sémantique 102
6.2. Le codage d'un signifié par un lexème 105
6.3. La transformation d'une unité de rang non lexical en unité de rang lexical .. 106

7. La dérivation dite parasynthétique 107
7.1. Exposé du problème 107
7.2. Solutions 110
7.3. Analyse sémantique des verbes dénominaux 111
7.4. Adjectifs parasynthétiques 113

CHAPITRE VI : La conversion 115

1. Définition 115

2. Problème de l'orientation de la conversion 116

3. Principaux types de conversions 117

4. Conversions orientées 118
4.1. Propriétés formelles 118
4.2. Propriétés sémantico-pragmatiques 119

5. La conversion adjectif → nom 121
5.1. Substantivation 121
5.2. Métonymie et ellipse 121

CHAPITRE VII : Morphologie évaluative et variantes diaphasiques 123

1. La morphologie évaluative 123

2. Variantes diaphasiques : troncations et suffixations 125
2.1. Les troncations 126
2.1.1. Généralités 126
2.1.2. Les apocopes : gabarit des troncats, point de troncation et notions annexes 127
2.1.3. Les apocopes : remarque sémantique 129
2.2. Les suffixations diaphasiques 130
2.2.1. Suffixation en *-o* 130
2.2.2. Autres suffixations diaphasiques 131

CHAPITRE VIII : Régularisations, remotivations et mécoupures. Lacunes morphologiques et supplétismes 133

1. Introduction 133

2. La régularisation 133

3. La remotivation 135

4. Mécoupures et recompositions de morphèmes 139
4.1. Les mécoupures entre l'article et le nom 139
4.2. Les mécoupures dans la dérivation 141
4.2.1. *Zieuter* 141
4.2.2. Formation des adverbes 142

5. Mots possibles, mots existants, lacunes lexicales et lacunes morphologiques 144
5.1. Mots possibles et mots existants 145
5.2. La notion de lacune 145
5.2.1. Les trous lexicaux 146
5.2.2. Lacunes morphologiques et supplétisme lexical 146

CHAPITRE IX : Vers une morphographie. L'appréhension du système morphologique à travers l'orthographe 149

1. La graphie comme idéogramme 149

2. Le préfixe *in-* dans le *TLFi* 152

3. La graphie, mémoire de la variation allomorphique 154

3.1. Rappel 154

3.2. Permanence de la consonne orthographique 154

ANNEXE : Liste des principaux affixes du français 157

Bibliographie 161

Glossaire 167

Index 176

Table des matières 179

Découvrez les autres titres de la collection « L'essentiel français » dans "Formes et notions"

L'orthographe française

Jean-Christophe PELLAT · 2023

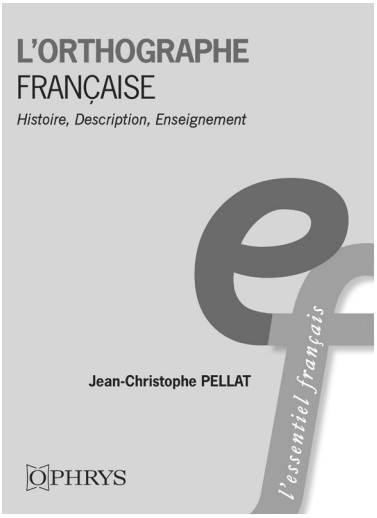

Partant du constat que l'orthographe française est une des plus compliquées du monde, ce livre vise à répondre à trois questions, qui fondent son organisation.

Pourquoi l'orthographe française est-elle si compliquée ? La première partie historique retrace les principales étapes de son évolution, des premiers textes écrits à aujourd'hui. Elle éclaire les choix opérés et les hésitations au fil des siècles et résume la mise en place de l'orthographe d'État, sous l'égide de l'Académie française, avec, en arrière-plan, les tentatives de réformes.

Comment expliquer le fonctionnement de l'orthographe française ? La deuxième partie permet de comprendre que celle-ci repose sur l'articulation de deux principes liés, le principe phonographique et le principe sémiographique, compliqués par le principe historique. L'orthographe française est donc mixte.

Les chaînes de référence en français
Catherine SCHNEDECKER ·2021

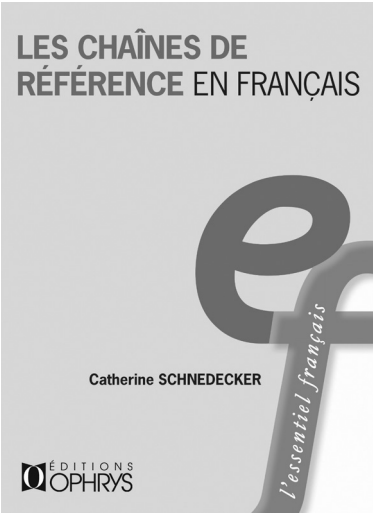

Qu'est-ce qui permet de comprendre qu'une suite d'expressions telle que *Barack Obama… l'ex-président des USA… le mari de Michelle…* désigne la même personne ? Par quels mécanismes linguistiques et cognitifs parvient-on à relier ces expressions ? Comment appréhender, suivre et mémoriser le thème principal d'un discours écrit ou oral ? Comment introduire un référent dans un texte ?

Avec quels outils grammaticaux et lexicaux peut-on en élaborer le « tracé » référentiel pour construire un texte bien formé, cohésif et cohérent ? C'est à ces questions qu'entend répondre cet ouvrage à travers la notion de *chaînes de référence*, qui définit les séquences d'expressions référentielles renvoyant à une même entité.

La transitivité verbale en français
Meri LARJAVAARA ·2019



La construction verbale est un phénomène central dans la description grammaticale d'une langue : c'est autour du verbe que s'organise la phrase. L'analyse de la transitivité verbale en français – du rôle du complément d'objet en relation avec le verbe – est donc aussi importante pour ceux qui veulent réfléchir au fonctionnement de la langue du point de vue théorique que pour ceux qui souhaitent plutôt en connaître les règles dans une perspective plus pragmatique.

Selon quels paramètres la transitivité fonctionne-t-elle en français ? Quels sont les facteurs sémantiques, syntaxiques ou discursifs qui la conditionnent ? Chaque construction est signifiante, et une variation n'est pas gratuite. On peut donc se demander ce que veut exprimer une construction verbale, et de quoi elle est capable. Le lecteur découvrira certaines constructions novatrices et le modèle qu'elles suivent, car la transitivité du français connaît des développements récents qui éclairent son statut.

L'intensité et son expression en français
Clara ROMERO ·2017

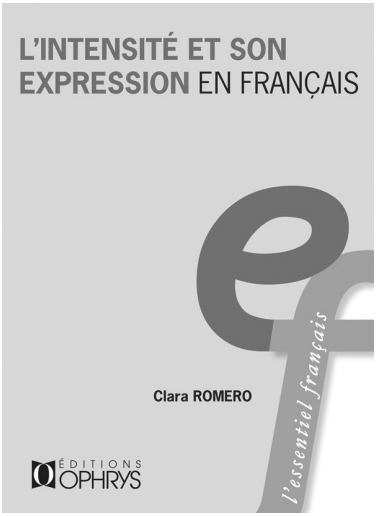

Si la question des degrés d'intensité (*Il fait un peu / assez / très / extrêmement chaud*) est traitée par toutes les grammaires, la réelle variété des formes d'intensification et d'atténuation n'est nulle part explorée ni exposée systématiquement. En présentant une recension complète des marqueurs et constructions dédiés à l'expression du degré d'intensité ainsi que, plus largement, des nombreux procédés de modulation de l'intensité des messages (*Crois-moi, il fait chaud*), le présent ouvrage vient combler ce manque.

Manuel de référence incontournable, cet ouvrage permettra aux étudiants de linguistique et de lettres modernes ainsi qu'aux apprenants de français d'identifier et de comprendre toutes les formes exprimant l'intensité dans ses multiples dimensions. Il fournira aussi aux professeurs des outils pour décrire et enseigner ces formes.

L'expression de la manière en français
Estelle MOLINE et Dejan STOSIC ·2016

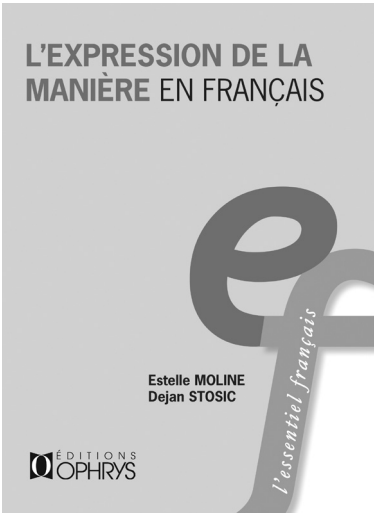

Familière à tous – locuteurs, grammairiens, linguistes et pédagogues –, la manière fait partie des notions qui se laissent appréhender intuitivement sans trop de difficulté, mais qui s'avèrent extrêmement rétives à une définition rigoureuse. Les quelques définitions disponibles dans la littérature relèvent plutôt de l'intuition que d'une véritable description linguistique. Rarement posée de façon explicite, la question de savoir ce qu'est exactement la manière reste ouverte. Le présent ouvrage ose poser cette question !

À la fois accessible à un large public de non spécialistes (étudiants, enseignants de français langue maternelle, seconde et étrangère) et suffisamment fourni pour intéresser les linguistes et les étudiants avancés (en lettres modernes, sciences du langage ou traitement automatique des langues), l'ouvrage offre une base solide et de multiples pistes pour de futures investigations en la matière.

Découvrez les autres titres de la collection « L'essentiel français » dans "Outils et ressources"

Rédiger un mémoire de recherche

Sylvie GARNIER et Pauline HAAS ·2024

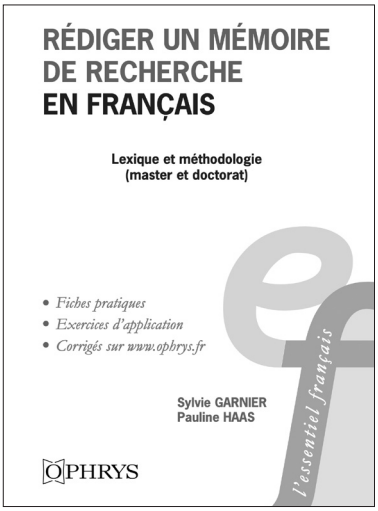

La rédaction d'un écrit de recherche (mémoire de master, thèse de doctorat, article) est un exercice difficile, qui requiert des compétences spécifiques. Le présent ouvrage apporte une aide sur le plan méthodologique et linguistique à tous ceux qui sont désireux d'acquérir un lexique verbal riche et précis pour décrire les activités du chercheur.

L'ouvrage dresse un large panorama des verbes employés dans les écrits de recherche. Il fournit des descriptions détaillées qui éclairent le sens des verbes et les compatibilités ou incompatibilités avec les noms qui peuvent leur être associés : sélectionner des données, mettre au jour des corrélations, convoquer un argument, confronter des sources, prendre en compte des variables, revisiter une notion, etc.

Conçu pour être consulté aisément par les étudiants de master et de doctorat au fil de la rédaction de leurs écrits de recherche, il pourra être utilisé par les enseignants comme une ressource pédagogique dans les cours de français académique.

Dictionnaire des verbes du français actuel

Ligia STELA FLOREA, Catherine FUCHS, Frédérique MÉLANIE-BECQUET ·2023

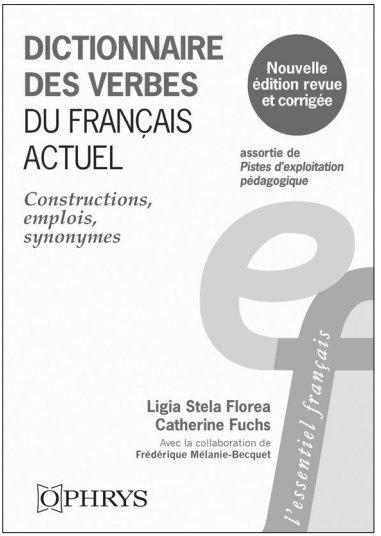

Savoir construire, comprendre ou reformuler à bon escient une phrase française, suppose qu'on en possède la « clé » : le verbe. Grâce à sa présentation attractive, ce dictionnaire des verbes permet à chacun de s'entraîner et d'acquérir les bons réflexes en vue d'une meilleure maîtrise de la langue.

Par exemple, être capable d'associer *confier une mission à quelqu'un* et *charger quelqu'un d'une mission*, de comprendre la différence entre *la température a monté de cinq degrés* et *elle est montée à vingt degrés*, ou de dire d'un mari qui trompe sa femme qu'il *lui est infidèle*, d'un vendeur qui trompe ses clients qu'il *les dupe*.

Le présent dictionnaire contient environ 2 500 verbes les plus courants du français actuel.

Répertoire des noms propres à l'origine de mots du français

Claude GUIMIER ·2022

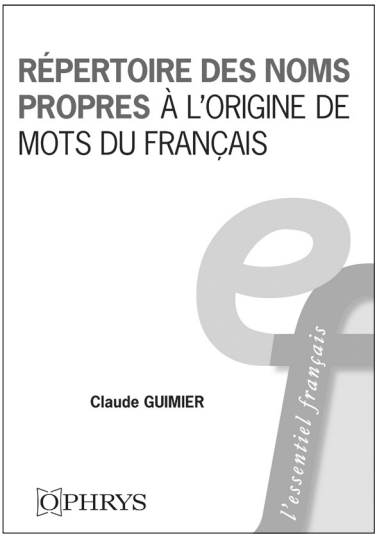

Qu'y a-t-il de commun entre les *persiennes*, les yeux *pers* et la pêche ? entre une sardine et un rire *sardonique* ? Dans les deux cas, ces mots sont issus d'une forme ancienne dérivée d'un même nom propre de lieu (ou toponyme). Les trois premiers, en effet, viennent du nom de la Perse et les deux autres de celui de la Sardaigne. S'il est bien connu que des toponymes sont couramment utilisés pour dénommer des fromages (*maroilles*), des vins (*bordeaux*) ou des produits manufacturés (*baccarat*), nombre d'entre eux sont à la base d'unités lexicales dans lesquelles, suite à l'évolution historique des formes, ils ne sont plus directement accessibles.

Cet ouvrage répertorie alphabétiquement un peu plus de 1900 noms propres (anthroponymes, toponymes, noms d'animaux, de groupes ethniques, de marques commerciales, etc.) qui sont associés, de façon plus ou moins transparente, à des noms communs, à des adjectifs ou à des verbes du français.

Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture
Jean PRUVOST · 2021

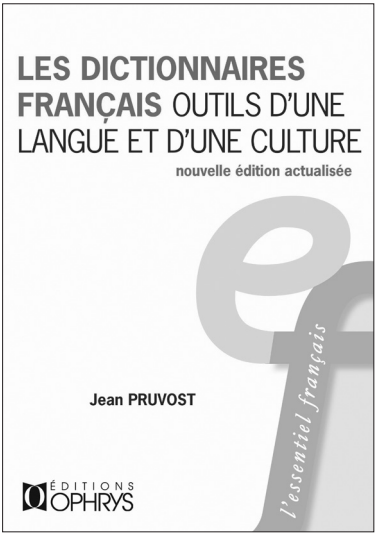

Cette nouvelle édition, totalement mise à jour, donne une seconde vie à cet ouvrage qui reçut le Prix de l'Académie française en 2007. Que de nouveaux élans à prendre en compte depuis cette date, notamment grâce aux progrès extraordinaires de l'édition numérique ! Pouvait-on ainsi imaginer en 2006 que l'Académie française offrirait gratuitement à tous en 2019, par le biais d'un Portail électronique et avec un simple « clic », les neuf éditions de son dictionnaire depuis sa première édition en 1694 ?

Utile, stimulant et attractif, cet « Essentiel » présente ces outils captivants du quotidien et ces témoins symboliques que sont nos dictionnaires.

Prix international de linguistique Logos en 2000.
Prix de l'Académie française dans sa première édition en 2007.

Lexique raisonné du français académique, Tome 1
Catherine FUCHS et Sylvie GARNIER · 2020

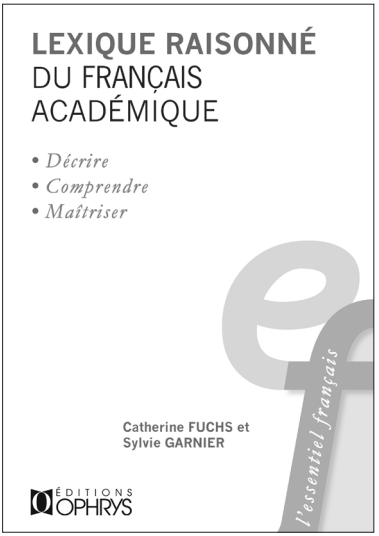

Les écrits universitaires requièrent la maîtrise d'un vocabulaire transversal. Ce lexique académique transdisciplinaire est consacré aux collocations verbo-nominales permettant d'exprimer les trois principales phases de l'existence (commencement, continuation et fin).

Le présent ouvrage vise à :
- éclairer les différences entre des verbes considérés comme (quasi) synonymes : une notion *prend naissance* ou *voit le jour*, des désaccords *demeurent* ou *subsistent*, un empire *s'effrite* ou *se désagrège*…
- expliquer de façon simple les compatibilités et incompatibilités entre les verbes et les noms en fonction du sens du verbe et des propriétés du nom : on *esquisse* ce qui est schématisable (*un portrait*) et l'on *ébauche* ce qui nécessite d'être élaboré par étapes (*un roman*) ; …

Inédit en son genre, ce lexique explicatif des compatibilités entre verbes et noms propose des pistes pédagogiques et des exercices d'entraînement corrigés.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation, reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Par ailleurs, la loi du 11 mars 1957 interdit formellement les copies ou les reproductions destinées à une utilisation collective.

© Éditions Ophrys, 2002, 2025
Éditions Ophrys, 5 avenue de la République, 75011 Paris

Dépôt légal : mai 2025

www.ophrys.fr

ISBN 978-2-7080-1728-3

Achevé d'imprimer en avril 2025 sur les presses de La Source d'Or

LA CONSTRUCTION DU LEXIQUE FRANÇAIS

Cet ouvrage est consacré à la morphologie dérivationnelle du français, c'est-à-dire à la façon dont le lexique de la langue française est construit. L'objectif est de présenter à la fois le système morphologique du français (exposé général de la discipline, de ses méthodes, des questions qu'elle se pose, des descriptions et modélisations qu'elle a produites), et quelques avancées récentes dans ce domaine. L'ouvrage contient également de nombreux développements concernant la morphosémantique et, plus généralement, la sémantique lexicale : sens de la préfixation négative *in*, des noms déverbaux, des verbes dénominaux, par exemple. L'auteur attache beaucoup d'importance aux mécanismes révélant la relation que les sujets parlants entretiennent avec le système morphologique de leur langue : processus de remotivation, de régularisation, de coalescence et autres faits de recomposition morphologique.

Cette nouvelle édition a été remaniée de manière significative. Elle intègre notamment un certain nombre de travaux parus depuis la première version.

L'ouvrage comporte de très nombreux exemples, minutieusement analysés. L'auteur a accordé un soin tout particulier à rendre son texte aussi clair et didactique que possible. L'exposé est complété par un tableau des affixes du français, un glossaire des termes techniques et un index. L'ouvrage s'adresse à un public d'étudiants de niveau universitaire.

Denis Apothéloz *est professeur émérite de linguistique à l'Université de Lorraine (Nancy) et membre du laboratoire ATILF. Ses principaux domaines de recherche sont la sémantique de la référence et de l'anaphore, la lexicologie et la sémantique des temps verbaux (aspectologie). Il est l'auteur d'un ouvrage sur l'anaphore, publié aux éditions Droz en 1995, ainsi que de nombreux articles dans les domaines de la sémantique du discours et de la sémantique verbale. Il est membre du comité éditorial de l'*Encyclopédie grammaticale du français *(www.encyclogram.fr).*

www.ophrys.fr
20 €

ISBN 978-2-7080-1728-3
9 782708 017283